



Mairie

Varennes-sur-Seine

Liberté - Egalité - Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 avril 2018

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs RUIZ José, GOSSEREZ Alain, THILLAYS Bernard, MITOT Jean, AOUAOU Harcen, BENATO Yannick, CARRION Marc, LEMAUR Gilles, LUYINDULA Pierre, MEUNIER Jacky, KRASNIC Cédimir

Mesdames ROUSSELET Marie-Annick, GADEAU Sylvie, AVRIL Elisabeth, FONTENAILLE Marie-Hélène, KAYGISIZ MASSON Aurélie, YASAR KAYGISIZ Denise, WAHL Agnès, PASCAL DE RAYKEER Brigitte.

ETAIENT REPRESENTES :

Monsieur CHOMET Francis représenté par Monsieur THILLAYS Bernard
Madame DUPRE Maryse représentée par Monsieur RUIZ José
Madame GAUTHIER Catherine représentée par Monsieur GOSSEREZ Alain
Madame GRANET Isabelle représentée par Madame ROUSSELET Marie-Annick

Secrétaire de Séance :

Madame KAYGISIZ MASSON Aurélie.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MARS 2018.

Le Maire demande à l'ensemble des élus présents si des observations sont à émettre sur le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 mars 2018. Aucune observation n'est émise.

Le Procès-verbal de la séance du 22 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

1) PLAN LOCAL D'URBANISME – ARRET DU PLU ET BILAN DE CONCERTATION :

Par délibération du 6 juillet 2017, le Conseil Municipal avait émis, à la majorité, un avis favorable sur l'arrêt du PLU tel qu'il avait été présenté. Les instances obligatoires ont été consultées sur le PLU arrêté en juillet. Vu les demandes de la D.D.T. demandant la modification des projets communaux, une nouvelle concertation a été lancée auprès de Varennois. La concertation réalisée, il est proposé au cours de cette séance d'arrêter ce nouveau projet de PLU.

Le Conseil Municipal émet, à la majorité, un avis favorable sur l'arrêt du PLU tel que présenté.

Voix pour : 21 – Voix contre : 2.

2) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET COMMUNAL :

Le Compte de Gestion 2017 de Madame le Receveur Municipal est présenté pour le Budget Communal.

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion année 2017 pour le Budget Communal.

Le Compte de Gestion est adopté à la majorité : voix pour : 21 – voix contre : 2.

3) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET ANNEXE MARPA :

Le Compte de Gestion 2017 de Madame le Receveur Municipal est présenté pour le Budget Annexe MARPA.

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion année 2017 pour le Budget Annexe MARPA.

Le Compte de Gestion est adopté à la majorité : voix pour : 21 – voix contre : 2.

4) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET ANNEXE RAM :

Ensuite le Compte de Gestion 2017 de Madame le Receveur Municipal est présenté pour le Budget Annexe RAM.

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion année 2017 pour le Budget Annexe RAM.

Le Compte de Gestion est adopté à la majorité : voix pour : 21 – voix contre : 2.

5) COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET COMMUNAL :

Les résultats du Budget 2017 contenus dans le Compte Administratif tant en Fonctionnement qu'en Investissement pour le Budget Communal sont présentés.

Le résultat global de clôture 2017 est de 1.511.612,47 €. Aucune observation n'est émise.

Il est le reflet exact du Compte de Gestion 2017. Les résultats sont identiques.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de la Commune - année 2017.

Le Compte Administratif est voté : voix pour : 19 – voix contre : 2.

6) COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET ANNEXE MARPA :

Les résultats du Budget 2017 contenus dans le Compte Administratif tant en Fonctionnement qu'en Investissement pour le Budget Annexe MARPA sont présentés.

Le résultat global de clôture 2017 est de 259.103,43 €. Aucune observation n'est émise.

Il est le reflet exact du Compte de Gestion 2017. Les résultats sont identiques.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif Annexe MARPA - année 2017.

Le Compte Administratif est voté : voix pour : 19 – voix contre : 2.

7) COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET ANNEXE RAM :

Les résultats du Budget 2017 contenus dans le Compte Administratif tant en Fonctionnement qu'en Investissement pour le Budget Annexe RAM sont présentés.

Le résultat global de clôture 2017 est de 14.040,63 €. Aucune observation n'est émise.

Il est le reflet exact du Compte de Gestion 2017. Les résultats sont identiques.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif Annexe RAM - année 2017.

Le Compte Administratif est voté : voix pour : 19 – voix contre : 2.

8) BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DU RESULTAT - EXERCICE 2017 :

L'affectation des résultats 2017 est présentée pour le Budget Communal conformément au règlement budgétaire.

Le Conseil Municipal approuve cette affectation répartie, d'une part, en réserve pour couvrir les engagements d'investissement et, d'autre part, en fonctionnement pour l'exercice 2018 pour le Budget Communal. Voix pour : 21 – voix contre : 2.

9) BUDGET ANNEXE MARPA - AFFECTATION DU RESULTAT - EXERCICE 2017 :

L'affectation des résultats 2017 est présentée pour le Budget Annexe MARPA conformément au règlement budgétaire.

Le Conseil Municipal approuve cette affectation en fonctionnement pour l'exercice 2018 pour le Budget Annexe MARPA. Voix pour : 21 – voix contre : 2.

10) BUDGET ANNEXE RAM - AFFECTATION DU RESULTAT - EXERCICE 2017 :

L'affectation des résultats 2017 est présentée pour le Budget Annexe RAM conformément au règlement budgétaire.

Le Conseil Municipal approuve cette affectation en fonctionnement pour l'exercice 2018 pour le Budget Annexe RAM. Voix pour : 21 – voix contre : 2.

11) BUDGET COMMUNAL 2018 ET VOTE DES TAUX – BUDGET COMMUNAL :

Monsieur Alain GOSSEREZ, Adjoint au Maire, expose les prévisions budgétaires pour l'année 2017 pour la section Fonctionnement puis pour la section d'Investissement pour le Budget Communal. Il souligne particulièrement les dépenses de charges générales et les recettes fiscales.

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est de 977 950 € pour un budget global de 11 045 000 € dont 4 260 000 € de dépenses d'investissement.

Il est précisé que ce budget est présenté sans augmentation des taux d'imposition directe pour 2018.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Communal 2018 tel que présenté sans augmentation des taux de taxe d'habitation, de taxe foncière bâti et de taxe foncière non bâti : voix pour : 21 – voix contre : 2.

12) BUDGET ANNEXE MARPA 2018:

Monsieur Alain GOSSEREZ, Adjoint au Maire, présente le Budget annexe MARPA pour 2018.

Il reprend principalement les Restes à Réaliser 2017 en Investissement. Aucune subvention d'équilibre n'est versée pour le budget Annexe MARPA, ce budget s'équilibrant seul.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Annexe MARPA 2018 tel que présenté : voix pour : 21 – voix contre : 2.

13) BUDGET ANNEXE RAM 2018:

Monsieur Alain GOSSEREZ, Adjoint au Maire, présente le Budget annexe RAM pour 2018.

Les dépenses d'investissement ne sont que des opérations d'ordre.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Annexe RAM 2018 tel que présenté : voix pour : 21 – Abstentions : 2.

14) PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTES :

Monsieur Alain GOSSEREZ, Adjoint au Maire, présente les 3 postes à créer, l'un en filière animation, les deux autres en filière technique, à compter du 1^{er} mai 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création de ces 3 postes à compter du 1^{er} mai 2018.

15) PRIME AU PERSONNEL COMMUNAL – ANNEE 2018 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe, pour 2018, le montant de la prime annuelle versée au personnel communal.

16) BUDGET COMMUNAL 2018 – DEMANDE DE SUBVENTIONS DU COLLEGE ELSA TRIOLET :

Madame Elisabeth AVRIL, Adjointe au Maire, expose la demande du collège Elsa Triolet concernant des aides financières pour des voyages scolaires, dans le cadre du dispositif ULIS et pour l'association sportive.

Il est précisé que des crédits budgétaires sont prévus sur le budget 2018, dans le tableau des subventions.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le versement de subventions sur des projets déterminés pour le Collège sur le budget 2018.

17) COULEE VERTE DE LA GRANDE GARENNE – PLAN VERT DE LA REGION ILE DE France – DEMANDE DE SUBVENTION :

Madame Marie-Annick ROUSSELET, Adjointe au Maire, rappelle le projet d'aménagement du site de la Grande Garenne (création d'une école élémentaire et d'un centre de loisirs ainsi que des équipements de voirie, de stationnement et d'espaces publics) présenté en séance du conseil municipal du 7 décembre dernier et expose le projet de réalisation d'une Coulée Verte. La majeure partie du site serait aménagée en espaces verts (prairie, massifs de fleurs et d'arbustes, jardins à thèmes...) et serait traversée par des allées piétonnes de promenade ou de pistes cyclables.

Le projet de la Coulée Verte s'inscrit entièrement dans les objectifs du Plan Vert de la Région Ile de France.

Le Conseil Municipal approuve le projet de création d'une Coulée Verte et autorise le Maire à solliciter la Région Ile de France ainsi que toutes autres instances afin d'obtenir les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet. Voix pour : 21 – voix contre : 2.

18) PISTE CYCLABLE – FONTAINE DES NOUES – DEMANDE DE SUBVENTION :

Madame Marie-Annick ROUSSELET, Adjointe au Maire, expose le projet d'une piste cyclable rue de la Fontaine des Noues, à l'étude actuellement et qui s'inscrirait dans le prolongement de la piste cyclable de la rue de la Prairie. Elle serait également prolongée par la piste cyclable projetée sur le site de la Grande Garenne et constituerait ainsi une continuité du schéma d'itinéraires cyclables prévu au Projet d'aménagement durable de la Commune. Ce projet pourrait être subventionné par le Conseil Régional dans le cadre Plan vélo Régional et par le Conseil Départemental dans le cadre du Plan Transport. Il est souligné que ce projet apparaît dans le Contrat de Ruralité avec la CCPM (subvention d'état).

Le conseil municipal approuve ce projet et autorise le Maire à solliciter la Région et le Département ainsi que toutes autres instances afin d'obtenir les subventions nécessaires pour la réalisation de ce projet. Voix pour : 21 – voix contre : 2.

19) AIRE DE GLISSE – DEMANDE DE SUBVENTION :

Madame Marie-Annick ROUSSELET, Adjointe au Maire, expose le projet d'une aire de glisse urbaine (skate Park), à l'étude actuellement, qui serait implanté sur un terrain à proximité de la base de loisirs Ce projet pourrait être subventionné par le Conseil Régional.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce projet et autorise le Maire à solliciter la Région ainsi que toutes autres instances afin d'obtenir les subventions nécessaires pour la réalisation de ce projet.

20) CONSTRUCTION D'UN DOJO – DEMANDE DE SUBVENTION :

Monsieur Bernard THILLAYS, Adjoint au Maire, rappelle le projet de construction d'un nouveau DOJO, devenue indispensable vu le nombre important de pratiquants de ces pratiques sportives sur Varennes. L'implantation de ce projet est en cours d'étude sur le site de la Grande Garenne. La Région Ile de France peut subventionner ce projet. La Fédération des Arts martiaux peut également être sollicitée.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce projet et autorise le Maire à solliciter la Région ainsi que toutes autres instances afin d'obtenir les subventions nécessaires pour la réalisation de ce projet.

21) JARDINS FAMILIAUX – AVENUE ALBERT GRAVE – DEMANDE DE SUBVENTION :

Madame Marie-Annick ROUSSELET, Adjointe au Maire, rappelle que la Commune a bénéficié en 2016 d'un legs de terrains sur la commune dont un situé Avenue Albert Gravé. La commune souhaiterait réhabiliter une partie de ce terrain, occupé actuellement par des jardins particuliers, en Jardins Familiaux par la création de 30 parcelles et d'un cheminement. Une parcelle sera conservée pour la construction à long terme de logements pour personnes âgées selon le souhait du légataire. La Région Ile de France pourrait subventionner ce projet dans le cadre du Plan Vert. Il serait présenté avec celui de la « Coulée verte ».

Le conseil municipal approuve ce projet et autorise le Maire à solliciter la Région ainsi que toutes autres instances afin d'obtenir les subventions nécessaires pour la réalisation de ce projet. Voix pour : 21 – Abstentions : 2.

22) CENTRE SOCIO CULTUREL / BIBLIOTHEQUE – DEMANDE DE SUBVENTIONS MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE :

Monsieur Bernard THILLAYS, Adjoint au Maire, rappelle que les travaux d'extension et de réhabilitation du Centre Socio Culturel « Saint-Exupéry », rue de la Sauvagerie sont en cours d'achèvement. La Région, la DRAC, le Département et la CAF ont été sollicités afin d'obtenir des subventions pour les travaux ainsi que pour l'acquisition de mobilier et de matériel informatique et numérique. Toutefois, après visite des instances concernées, il s'avère que des propositions

d'aménagement complémentaire sont nécessaires concernant le matériel informatique et le mobilier.

La Région Ile de France peut subventionner l'acquisition de matériel numérique. La D.R.A.C., quant à elle, peut subventionner l'acquisition de mobilier complémentaire.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à solliciter la Région et la DRAC ainsi que toutes autres instances afin d'obtenir les subventions nécessaires et à signer tout document y afférent.

23) CONVENTION VILLE/SOCOVAR – REHABILITATION QUARTIER DES VIGNES :

La construction des 10 logements sis allée des Vignes date de 1989. Leur réhabilitation est nécessaire notamment en ce qui concerne le remplacement de menuiseries extérieures (portes palières et ensemble des volets de chaque logement) et le changement des chaudières. Conformément aux dispositions législatives applicables en la matière, la Commune peut, par convention, apporter son concours financier à la SEM afin de lui permettre de mettre en œuvre des actions de réhabilitation du patrimoine. Il est proposé de verser une participation de 40.000 € pour ces travaux.

Le Conseil Municipal approuve le principe du versement d'un concours financier à la SEM/SOCOVAR pour réaliser des travaux de réhabilitation des logements sis allée des Vignes et autorise Madame GADEAU, Adjointe au Maire à signer la convention de participation. Voix pour : 21 – Abstentions : 2.

24) GARANTIE D'EMPRUNT – REHABILITATION DE 121 LOGEMENTS – TROIS MOULINS HABITAT :

Monsieur le Maire présente la demande de TROIS MOULINS HABITAT afin d'obtenir une garantie d'emprunt pour le prêt obtenu auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation de 121 logements à la résidence de la Grande Garenne.

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable à cette garantie d'emprunt et autorise Monsieur Le Maire à signer tout document s'y rapportant.

25) MOTION DE SOUTIEN A L'A.R.A.C. :

Le Conseil Municipal de Varennes souhaite s'associer à l'A.R.A.C (Association Républicaine des Anciens Combattants) pour l'AMITIE, la SOLIDARITE, la MEMOIRE, l'Antifascisme et la PAIX, pour exprimer avec force la volonté de PAIX entre les peuples et redonner dans ce sens toute sa place et tout son rôle à l'O.N.U. qui dans son préambule proclame :

« Nous, Peuple des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la Guerre, qui par deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité tant de souffrance ».

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de remettre cette motion de soutien sera remise à l'Association Républicaine des Anciens Combattants à l'occasion de ses Etats Généraux de la PAIX le 21 avril 2018.

Le Secrétaire de séance,

Aurélie KAYGISIZ MASSON



Le Maire,

Jose RUIZ